



AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que, lors de la séance ordinaire du Conseil municipal qui se tiendra le 7 août 2023, à 19h30 à l'Hôtel de Ville situé au 5 rue Gale, à Ormstown; le Conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures aux règlements d'urbanisme mentionnées ci-dessous :

1. Adresse : 1244, rang des Boteaux,

Lot : 5 805 848 du cadastre du Québec.

Objet: Autoriser la subdivision du lot 5 805 848 afin de créer un lot ayant un frontage de 38,38m plutôt que 46 mètres; soit une dérogation de 7.62m mètres tel que stipulé à la grille des usages et normes du règlement de zonage numéro 25-2006 et au tableau 1 de l'alinéa b de l'article 4.3.1.1 « *Les dimensions des lots du règlement de lotissement numéro 23-2006* ».

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance mentionnée ci-dessus.

DONNÉ À ORMSTOWN, ce 21^e jour du mois de juillet 2023.

(Original signé)

Francine Crête
Greffière adjointe